

RAPPORT DU MAIRE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

ANNÉE 2015

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Le 1^{er} décembre 2015

Conformément aux obligations qui sont imposées à chaque municipalité, je vous remets un rapport sur la situation financière de la Ville. Le rapport que je vous présente ci-dessous concerne les résultats financiers des dix premiers mois de l'année financière 2015, un sommaire des résultats financiers vérifiés au 31 décembre 2014 ainsi que la rémunération mensuelle de vos élus. Finalement, la liste des différents contrats comportant une dépense supérieure à 25 000 \$ qui ont été octroyés sera disponible pour consultation à l'hôtel de Ville ou encore via le site Internet, au www.villedesterel.com.

Réalisations 2015

L'année 2015 fut riche en réalisations, dont voici les principales :

- Suivi des bandes riveraines et émission de constats d'infraction pour les contrevenants;
- Bilan annuel de santé de nos lacs;
- Contrôle des insectes piqueurs et des mouches noires avec la firme GDG Environnement;
- Caractérisation du Lac Castor (Projet subventionné par le Fonds de la ruralité de la MRC au montant de 4 000\$);
- Effectuer une étude géotechnique dans le cadre du projet de reconstruction de conduites d'eau potable;
- Émission de permis de construction et certificats d'autorisation, pour une valeur d'environ 2 millions de dollars en investissement sur le territoire;
- Marche Communautaire pour le nettoyage des fossés, Journée Environnement et BBQ annuel;
- Organisation d'activités pour les Journées de la Culture (Première année de cet évènement qui fut un succès);
- Collaboration à une Étude sur l'impact des vagues de bateaux par l'Université Laval;
- Au niveau des immobilisations, la Ville a investi 130 300 \$, montant qui se retrouve à l'état des résultats de la page 3, voici une partie des projets réalisés :
 - Pavage correctif sur le chemin Dupuis retenu comme voie de contournement pendant la reconstruction du pont Rouleaux;
 - Pavage d'une section de l'avenue de Champfleury;
 - Aménagement paysager près du refuge et panneaux pour afficher les sentiers (Projet subventionné par le Programme de développement régional et forestier du gouvernement provincial au montant de 6 559 \$);
 - Poursuite des travaux au bâtiment du Parc Thomas-Louis-Simard (Projet subventionné par le programme Initiative d'investissement local du gouvernement fédéral au montant de 35 990 \$);
 - Amélioration au niveau de l'hôtel de Ville (Salle de bain);
 - Achat d'équipements pour les travaux publics;
 - Achat de tables de pique-nique au Parc Thomas-Louis-Simard;
 - Nouveau sentier pédestre.
- Collaboration avec la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson pour l'harmonisation des règlements nautiques;
- Mise en place d'une entente avec la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson pour permettre aux enfants du camp de jour d'avoir accès à la plage au Parc-Thomas-Louis-Simard;
- Collaboration avec le Ministère des transports du Québec pour les travaux de reconstruction du Pont Rouleaux;
- Publication d'un communiqué mensuel sur le site Internet de la Ville dont une édition; spéciale en juillet au sujet de l'environnement, en collaboration avec les membres du Comité Consultatif Environnement;
- Création du Comité des Fleurons du Québec pour l'embellissement de la Ville;
- Instauration d'un système de réservation des terrains de tennis au Parc Thomas-Louis-Simard;
- Organisation de cours de yoga les samedis matins de juillet et août au Parc Thomas-Louis-Simard;
- Choix des priorités au Parc d'Estérel et mise en place d'un plan d'action;

- Mise à jour des règlements d'urbanisme :
 - Règlement numéro 2014-629 amendant le règlement de zonage numéro 2006-493 tel qu'amendé afin de : Revoir l'ensemble de la terminologie; Définir les bâtiments accessoires; Ajouter des dispositions relatives pour permettre un second bâtiment accessoire de type garage isolé ou attenant; Revoir les marges pour les bâtiments accessoires; Enlever l'exigence d'un dépôt pour l'implantation d'une piscine; Revoir l'implantation des terrains de tennis; Réglementer les protections hivernales pour les haies ou rangées d'arbustes; Autoriser les clôtures en maille de chaîne prépeinte ou recouverte de vinyle; Ajouter des dispositions relatives à l'entreposage de bois de foyer; Exiger un couvert végétal pour les murs de gabion; Interdire les roulottes et véhicules récréatifs sur un terrain vacant; Autoriser les logements intergénérationnels dans une habitation unifamiliale isolée; Permettre de nouveaux matériaux pour les toitures; Revoir les dispositions générales pour les enseignes.;
 - Règlement numéro 2014-631 amendant le règlement de construction numéro 2006-495 tel qu'amendé afin de : Revoir l'emplacement de la terminologie; Exiger un périmètre de sécurité lors de construction;
 - Règlement numéro 2014-632 amendant le règlement sur l'émission des permis et certificats numéro 2006-496 tel qu'amendé afin de : Revoir l'emplacement de la terminologie; Définir les professionnels pour la réalisation de plans, élévations, croquis et devis d'architecture; Ajouter un délai pour la production de certificat de localisation; Revoir la durée des permis et certificat d'autorisation; Exiger un rapport d'inspection pour une installation sanitaire; Exiger un dépôt pour le rapport d'inspection; Exiger l'émission d'un certificat d'autorisation pour un ouvrage de captage des eaux souterraines et définir des dispositions; Revoir les dispositions spéciales pour les nouvelles constructions et le déboisement d'une propriété; Revoir la tarification des permis et certificats; Abroger l'annexe;
 - Règlement numéro 2015-637 amendant le règlement sur le zonage numéro 2006-493 tel qu'amendé afin d'y introduire les nouvelles exigences du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r. 35.2);
 - Règlement numéro 2015-640 amendant le règlement sur le zonage numéro 2006-493 tel qu'amendé afin d'y ajouter des dispositions de concordance quant à la renaturalisation des rives des plans d'eau présents sur les terrains de golf;
 - Projet de règlement amendant le règlement sur le zonage numéro 2006-493 tel qu'amendé afin d'y ajouter des dispositions pour régir les abris-bateaux.

Orientations 2016

Les membres du Conseil et de l'administration municipale ont en tête plusieurs projets pour l'année qui vient, en fait, nous entendons :

- Procéder à la réfection de certaines rues secondaires;
- Continuer le programme de suivi de la qualité de l'eau des lacs et le programme de suivi des bandes riveraines pour assurer la protection des rives;
- Assurer le suivi du plan d'action dans le cadre de la démarche Municipalité Amie des Aînés;
- Procéder à la construction de nouveaux sentiers pédestres;
- Réaliser les travaux de reconstruction de conduites d'eau potable;
- Améliorer la signalisation dans les sentiers et les pistes au Parc d'Estérel;
- Procéder à la réfection du garage municipal (Portes et revêtement extérieur);
- Mettre en place la cueillette des matières organiques de porte à porte pour septembre 2016;
- Accueillir le Festival des Bateaux-Dragons afin de récolter des fonds pour la Fondation Médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut;
- Adopter un programme de sensibilisation sur la vidange écologique des piscines et sur l'usage de pesticides et d'engrais;
- Adopter un règlement régissant l'installation d'abris-bateaux.

C'est en mon nom et au nom de mes collègues du Conseil municipal que je vous assure que nous mettons tout en œuvre pour être à la hauteur de vos attentes. Je termine en souhaitant à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et une année 2016 des plus magnifiques.

Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Pierre Lepveu', with a long horizontal flourish extending to the right.

Jean-Pierre Lepveu

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ANNÉE 2015

RÉSULTAT POUR LA PÉRIODE DE DIX (10) MOIS TERMINÉE LE 31 OCTOBRE 2015

	Réal au 31 octobre 2015 (10 mois)	Prévisions au 31 décembre 2015 (12 mois)	Budget 2015 (12 mois)
REVENUS			
Taxes	3 263 275 \$	3 263 275 \$	3 239 153 \$
Autres revenus de sources locales	234 567 \$	247 682 \$	241 520 \$
Transfert	27 039 \$	50 789 \$	50 789 \$
Affectation du surplus	122 500 \$	122 500 \$	122 500 \$
	3 647 381 \$	3 684 246 \$	3 653 962 \$
Subventions (Investissements)	31 461 \$	31 461 \$	0 \$
Fonds de roulement (Investissements)	28 355 \$	38 412 \$	0 \$
Financement en cours (Investissements)	29 345 \$	32 426 \$	0 \$
Grand Total	3 736 542 \$	3 786 545 \$	3 653 962 \$
DÉPENSES			
Administration générale	623 010 \$	744 312 \$	796 409 \$
Sécurité publique	740 257 \$	781 656 \$	775 257 \$
Voirie municipale	498 553 \$	609 062 \$	613 029 \$
Hygiène du milieu / Environnement	285 461 \$	384 048 \$	372 761 \$
Aménagement et Urbanisme	109 255 \$	129 693 \$	131 010 \$
Loisirs et Culture	152 468 \$	166 059 \$	163 844 \$
Financement et Frais de financement	771 642 \$	773 152 \$	773 652 \$
	3 180 646 \$	3 587 982 \$	3 625 962 \$
Dépenses (Investissements)	108 901 \$	130 300 \$	28 000 \$
Grand Total	3 289 547 \$	3 718 282 \$	3 653 962 \$
SURPLUS (DÉFICIT)	446 995 \$	68 263 \$	

Considérant les revenus et dépenses projetés au 31 décembre, un surplus d'environ 68 000 \$ est anticipé pour l'année 2015.

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2014

Le Conseil a retenu les services de la firme Amyot Gélinas, S.E.N.C., comptables agréés, pour faire l'audit du rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 2014. Voici un sommaire des résultats financiers 2014 vérifiés :

Actifs financiers	10 585 571 \$
Passifs	7 157 548 \$
Excédent (Déficit) accumulé	3 428 023 \$
Revenus	3 791 558 \$
Charges	3 555 662 \$
Excédent (Déficit) de fonctionnement de l'exercice 2014	235 896 \$
Excédent (Déficit) à des fins fiscales (Après investissements)	112 744 \$

RÉMUNÉRATION MENSUELLE DES ÉLUS

	Rémunération	Allocation de dépenses
Le Maire - Ville d'Estérel	1 996 \$	998 \$
Le Maire - Agglomération (5 séances)	385 \$/séance	192 \$/séance
Le Maire - MRC des Pays-d'en-Haut	493 \$	247 \$
Les Conseillers (chacun)	665 \$	333 \$

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ OCTROYÉS EN 2015

La liste est disponible pour consultation à l'hôtel de ville ou sur le site Internet : www.villedesterel.com